

Forêt et pelouses de Lussac

n°6

À la découverte de la richesse des pelouses calcicoles

Les 22 et 24 mai 2017, les trois classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école de Moulismes ont pu s'immerger au cœur des pelouses du Lussacois et de leur biodiversité.

La végétation y semble pauvre ? Mettez-vous à hauteur de sol et regardez de plus près ! Plusieurs fleurs rares peuvent y être observées comme l'Hélianthème des Apennins, une petite fleur blanche qui a la particularité de posséder une tige « en bois », c'est-à-dire une tige ligneuse. L'ensoleillement très fort, la roche calcaire qui affleure et la dolomie qui assèche le milieu imposent aux plantes qui y vivent des conditions de vie difficiles, mais certaines se sont adaptées !

Cette première séance sur le terrain a été également l'occasion d'aborder les activités humaines mises en place pour préserver ce fragile écosystème. Nos dessinateurs en herbe ont pu voir que la meilleure des manières pour observer la richesse de ce milieu était accroupie, au plus près de certaines espèces parfois minuscules !

La seconde séance en classe a permis d'approfondir les notions abordées. La réalisation d'une maquette du paysage a facilité la compréhension des enjeux de préservation des pelouses : concertation et travail avec les agriculteurs sont la clé pour parvenir à la gestion pérenne d'un site ! C'est ainsi que la démarche Natura 2000 a pu être abordée auprès des enfants, mais aussi un peu auprès des adultes !

2018



Lettre d'information
Natura 2000



Avec le Fonds
européen agricole
pour le développement
rural (FEADER)



Séance d'observation et de dessin de nature en animation scolaire. (STÉPHANE TROUBAT)

Hélianthème des Apennins. (CÉLINE GRACIEUX)



Durant trois jours en avril 2018, sept enfants de 6 à 8 ans ont participé à un séjour découverte avec la Maison des jeunes et de la culture sur plusieurs sites Natura 2000 dont « Forêt et pelouses de Lussac ». Une fois de plus, la position « 4 pattes » était de mise pour la séance dessin. Pour finir, rien ne valait un goûter façon concours de château de sable dolo-mitique ! (Hors site protégé).



Restaurer les pelouses et les milieux propices à la chasse des chauves-souris à Font Serin

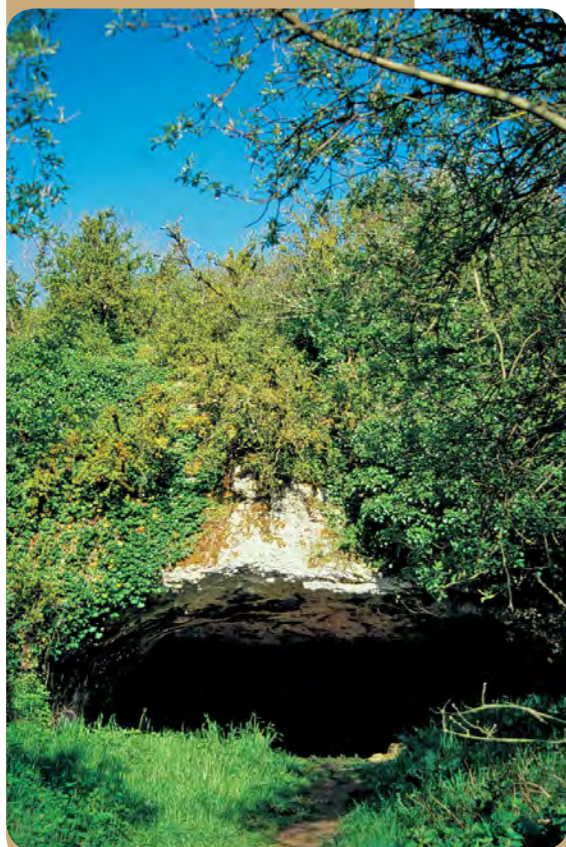


Le Grand Murin est une des espèces présente sur le site. (VÉRONIQUE GAUDUCHON)

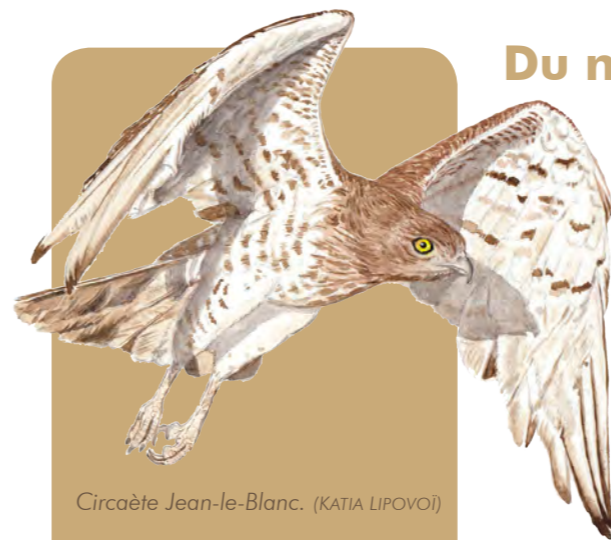
L'inventaire biologique effectué en 2000 sur le site Natura 2000 signale deux stations de pelouses d'intérêt communautaire sur le plateau situé au-dessus de la cavité de Font Serin. Par ailleurs, les prairies, les haies et les bois aux alentours de la cavité sont des milieux privilégiés pour l'alimentation des chauves-souris qui y séjournent. Actuellement, les terrains autour de la cavité sont en prairies plus ou moins embroussaillées ou en bois et buissons. Même si aujourd'hui la cavité de Font Serin n'accueille plus la reproduction de ces mammifères, la richesse spécifique et les efforts de restauration des conditions d'accueil demandent qu'on s'y intéresse. Le but est ici de maintenir des corridors de vol à partir de l'entrée du site mais surtout de procurer des terrains propices à la chasse d'insectes. En effet, à l'époque, des espèces d'une grande valeur patrimoniale utilisaient les cavités comme site de reproduction. Il s'agissait du Rhinolophe euryale et du Grand Murin. À ces deux espèces majeures s'ajoutait le Minioptère de Schreibers, dont une petite colonie était mêlée à celle du Grand Murin.

Cette année, le CPA de Lathus a pu commencer à mettre en œuvre les actions de restauration de prairies par débroussaillage mécanique. Les travaux sur les pelouses seront eux réalisés en 2019 afin de respecter les périodes d'intervention sur ces milieux fragiles. À terme, la volonté du propriétaire est de mettre en place du pâturage pour garantir une gestion pérenne de ces parcelles.

Entrée de la grotte de Font Serin. (THIERRY DUBOIS)



Restauration d'une prairie à Font Serin. (MORGANE REVOL)



Circaète Jean-le-Blanc. (KATIA LIPOVOI)

Mare de Lussac. (PIERRE PLAT)



Du nouveau en Forêt de Lussac !

Depuis moins d'un an, la Forêt de Lussac se voit dotée d'un tout nouveau propriétaire. Cette forêt de plus de 500 hectares constitue un ensemble d'habitats d'espèces forestières très intéressant, on y retrouve ainsi plusieurs espèces d'intérêt communautaire. Certaines chauves-souris, par exemple, y cherchent des anfractuosités ou des cavités pour s'y abriter. On retrouve aussi le Lucane cerf-volant qui pond dans les parties mortes des arbres à bois dur. Par ailleurs, certains rapaces comme la Bondrée apivore ou encore le Circaète Jean-le-Blanc utilisent les grands arbres pour installer leurs nids.

La Forêt de Lussac constitue également un intérêt par les landes qu'elle abrite. Celles-ci sont surtout présentes dans la partie nord-est de la forêt, dans la continuité des Grandes Brandes gérées par le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels Poitou-Charentes. Depuis l'incendie de la forêt en 1962, aucun rajeunissement n'avait pu être opéré sur ce site. En vieillissant, les landes perdent de leur attrait par le développement de la végétation arbustive. Cette année, un contrat Natura 2000 a pu être lancé sur deux hectares de landes. Elles seront rajeunies par broyage mécanique pour permettre à une flore plus diversifiée de s'installer de nouveau, et ainsi permettre de diversifier les classes d'âges.

Un autre contrat Natura 2000 a pu être mis en place sur une mare du massif. Elle sera rouverte manuellement cet hiver. Cette action permettra le retour de nombreux amphibiens sur ce plan d'eau et notamment du Triton crêté, espèce rare d'intérêt européen noté durant les inventaires menés en 2010 sur les mares du boisement.

Une nouvelle dynamique « dé-marre » en Forêt de Lussac !

Gentiane pneumonanthe

- Petite plante vivace (20-50 cm)
- Tige dressée
- Longues fleurs bleues tachetées sur la face supérieure des pétales
- Floraison juillet-octobre
- Habitat : zone humide – landes, prairies, tourbières
- Support de développement des larves d'un papillon, l'Azuré des mouillères
- Espèce inscrite sur la liste rouge régionale



La restauration des landes continue sur les Grandes Brandes !

Depuis les premiers travaux menés en 2001 et 2003 sur ce site, les travaux de restauration des landes continuent ! Les derniers travaux en date correspondent à l'entretien de plus de 2000 mètres linéaires de layons fin 2016. Ils vont permettre le développement d'un type d'habitat prioritaire : les formations herbeuses à Nard. Elles sont notamment propices à la présence de la Gentiane pneumonanthe, nommée ainsi car jadis utilisée dans certaines régions pour traiter les maladies du poumon. Mais cette fleur sert également de plante hôte exclusive à un petit papillon très rare, l'Azurée des Mouillères.

Cette année, un contrat Natura 2000 permettant la restauration de landes sèches par brûlis a été lancé sur 5.5 hectares. L'intervention se fera par le SDIS 40, accrédité pour la mise en place d'une telle action.

Nouvelle animatrice Natura 2000 !

C'est depuis janvier 2018 que Morgane Revol a rejoint l'équipe de la LPO pour assurer la gestion de différents sites Natura 2000 du Montmorillonnais. Elle prend la suite de Céline Gracieux qui a été appelée sur d'autres missions au sein de la LPO. Bienvenue à elle !

Comité de pilotage en plein-air 2.0

Déjà expérimenté en mai 2013, un nouveau Comité de pilotage aura lieu sur le terrain le 10 Juillet 2018. Les travaux réalisés dans le cadre du contrat Natura 2000 portant sur la restauration des pelouses et des prairies à Font Serin seront présentés. Cette sortie terrain sera aussi l'occasion de (re-)découvrir la richesse des pelouses calcicoles !

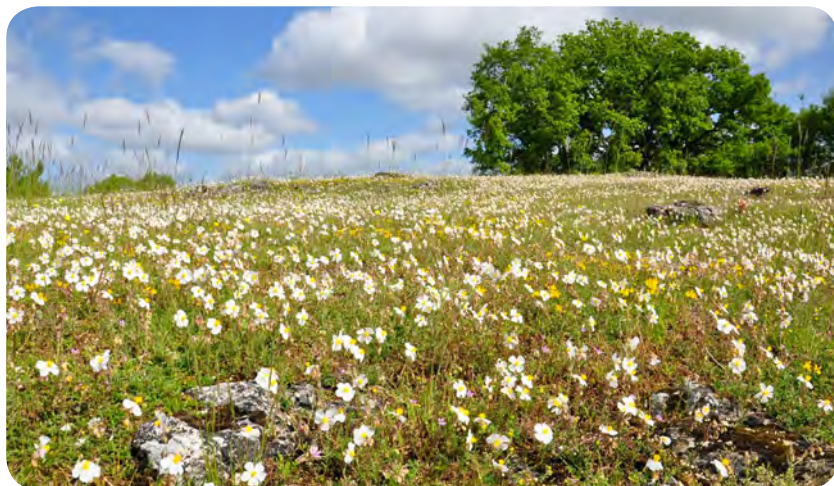
Actualiser les connaissances

De nouveaux inventaires seront lancés en 2019 sur les mares du site Natura 2000. Ils permettront d'obtenir des données plus récentes sur lesquelles se baser. Ces inventaires concerneront les amphibiens mais aussi la flore et les habitats aquatiques. Ces relevés constituent la base de connaissance sur lesquels un animateur Natura 2000 s'appuie pour mettre en œuvre des actions de protection et de restauration des espèces et des milieux d'intérêt communautaire.

Évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles par le CBNSA, deuxième fournée !

Dans le but de mesurer l'efficacité du dispositif Natura 2000 et d'apporter une visibilité sur les efforts supplémentaires à produire, il a été demandé aux États membres de réaliser une surveillance sur l'état de conservation des habitats et des espèces visées.

En 2011, le site Natura 2000 Forêt et pelouses de Lussac avait été choisi par le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique pour que ses pelouses calcicoles puissent être échantillonnées. Ainsi, 37 plaquettes avaient pu être disposées. L'état de conservation des pelouses sur sables dolomitiques avaient été jugé « Défavorable – inadéquat ». La fermeture du milieu qui se traduit pour l'essentiel par le développement de fourrés a été pointée comme étant la cause première de l'état de conservation défavorable des pelouses sur le site Natura 2000. Le nouveau passage prévu en 2019 permettra d'attester de l'efficacité des actions menées pour assurer le rétablissement dans un état de conservation favorable des pelouses Lussacoises.



Pelouses du Ribalon (CÉLINE GRACIEUX)



Morgane Revol est désormais votre interlocutrice privilégiée pour tout ce qui concerne le site Natura 2000 de Lussac. (ANOUK DOUSSOT)



Une des nombreuses mares présentes en forêt de Lussac. (PIERRE PLAT)

Retrouvez l'actualité des sites Natura 2000 du Montmorillonnais sur : <http://montmorillonnais.n2000.fr>



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Animatrice locale

chargée du suivi et de la mise en œuvre du document d'objectifs :
Morgane Revol
morgane.revol@lpo.fr
06 27 81 04 56

LPO Poitou-Charentes
25 rue Victor Grignard - 86000 Poitiers
Tél. 05 49 88 55 22
Site internet : poitou-charentes.lpo.fr

Conception-réalisation © LPO Poitou-Charentes - 2018
Imprimé par nos soins sur papier issu de forêts gérées durablement.